

Résultats du vote des résolutions de l'Assemblée générale du 29 juin 2010

* * *

Versement d'un dividende de 0,33 € par action le 9 juillet 2010

Annnonce du dépôt de 100 000 nouveaux m² SHON de CDAC au 3^{ème} trimestre

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de FREY s'est réunie le 29 juin 2010 au siège social de la Société, à Cormontreuil, sous la présidence de Monsieur Antoine FREY, Président du Directoire.

Au cours de cette réunion, le Président a rappelé les résultats et événements significatifs de l'exercice 2009. Il a également fait le point sur l'évolution de l'activité de la Société depuis le début de l'année 2010 et la poursuite de l'avancée des projets en annonçant le dépôt de 100.000 nouveaux m² SHON de demandes d'autorisations au 3^{ème} trimestre 2010.

A l'exception de la 16^{ème} résolution, les actionnaires de FREY ont approuvé l'ensemble des résolutions qui leur ont été soumises, dont notamment :

- les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- l'affectation du résultat de l'exercice,
- la distribution d'un dividende de 0,33 euro par action, dont la mise en paiement sera effectuée le 9 juillet 2010,
- ainsi que diverses délégations et autorisations financières consenties au Directoire.

A la date de cette assemblée générale, le nombre total d'actions existantes s'élevait à 6 120 000 pour un nombre total de droits de vote de 6 352 485. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires présents, régulièrement représentés, ayant valablement donné procuration au Président ou voté par correspondance, détenaient ensemble 5 849 847 actions auxquelles étaient attachés 6 082 292 droits de vote.

Détail du vote des résolutions

	Pour	Contre	Abstention	Résultat
De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire				
1^{ère} résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et du montant global des charges et dépenses visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts – Quitus aux membres du Directoire	100%	0%	0%	Adoptée
2^{ème} résolution : Affectation des résultats – Distribution de dividendes	100%	0%	0%	Adoptée
3^{ème} résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009	100%	0%	0%	Adoptée
4^{ème} résolution : Approbation des conventions et engagements visés aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce	100%	0%	0%	Adoptée
5^{ème} résolution : Autorisation à donner au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société	100%	0%	0%	Adoptée
6^{ème} résolution : Ratification de la cooptation Madame Céline LE GALLAIS – FREY en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance	100%	0%	0%	Adoptée
7^{ème} résolution : Désignation des sociétés FCN et FCF en qualité respectivement de nouveaux commissaires aux comptes titulaire et suppléant	100%	0%	0%	Adoptée
8^{ème} résolution : Pouvoirs	100%	0%	0%	Adoptée

Détail du vote des résolutions

	Pour	Contre	Abstention	Résultat
De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire				
9^{ème} résolution : Délégation de compétence au Directoire en vue d'augmenter le capital soit par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	100%	0%	0%	Adoptée
10^{ème} résolution : Délégation de compétence au Directoire à l'effet de décider d'augmenter le capital par émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société et/ou de toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	100%	0%	0%	Adoptée
11^{ème} résolution : Autorisation à donner au Directoire d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	100%	0%	0%	Adoptée
12^{ème} résolution : Délégation à consentir au Directoire à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires, de valeurs mobilières et/ou de titres financiers donnant accès au capital par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription	100%	0%	0%	Adoptée
13^{ème} résolution : Autorisation à donner au Directoire pour déterminer le prix d'émission des actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, en cas de suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans la limite annuelle de 10% du capital social	100%	0%	0%	Adoptée
14^{ème} résolution : Délégation à consentir au Directoire à l'effet d'émettre des titres financiers et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce	100%	0%	0%	Adoptée
15^{ème} résolution : Autorisation à donner au Directoire d'augmenter le capital social par création d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise	100%	0%	0%	Adoptée
16^{ème} résolution : Modification du § 6 de l'article 17,3) des statuts intitulé « Réunions du conseil de surveillance »	56%	44%	0%	Rejetée
17^{ème} résolution : Pouvoirs	100%	0%	0%	Adoptée

A propos de la foncière FREY

Avec plus de 25 ans d'expérience dans l'immobilier commercial, FREY est un acteur majeur des retail parks de nouvelle génération. Son concept de retail park environnemental, Greencenter®, répond aux enjeux de la consommation de demain, plus respectueuse de l'écologie comme des nouvelles pratiques des consommateurs. FREY combine son activité historique de promoteur et celle d'une foncière de développement tournée vers la croissance.

La foncière FREY est cotée sur le NYSE Euronext Paris - ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY



Relations investisseurs

Emmanuel La Fonta - Directeur administratif et financier

Citigate
Dewe Rogerson

Agnès Villeret – Relations analystes

agnes.villeret@citigate.fr - Tel : 01 53 32 78 95

Plus d'informations sur le site internet : www.frey.fr



Société anonyme au capital de 15 300 000 euros - 66, rue du Commerce – 51350 CORMONTREUIL
398 248 591 RCS REIMS